



Edito du Maire

L'année 2019 se présente favorablement pour la commune de Marnes.

Certes, notre environnement est et restera difficile. La ruralité dans son ensemble souffre d'une crise profonde de reconnaissance de la part de nos gouvernements successifs, trop obnubilés à mon goût par les centres urbains et le développement des grandes métropoles - mais nous restons attachés à notre identité et à ce coin de terre que nous aimons. Nos associations sont bien vivantes et nos bénévoles motivés - j'invite chacun d'entre vous à s'investir au mieux dans ces activités sociales ou de voisinage qui sont de vraies forces pour nos villages.

Les finances communales sont saines et ne nous contraignent à aucune mesure d'exception. Je présenterai prochainement au Conseil municipal un budget sans alourdissement de la fiscalité, qui continuera d'assurer la vie courante et permettra de réaliser quelques nouveaux aménagements.

Je vous souhaite mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de chance pour cette année qui vient.

Bonne lecture !

Numéros utiles

- Communauté de communes du Thouarsais : 05.49.66.77.00
- L'office de Tourisme de Moncontour : 05.49.98.94.94
- L'office de Tourisme Thouars : 05.49.66.17.65
- Chenil de Pompois : 05.49.66.14.14
- Pôle emploi, 8 rue Gambetta, Thouars : 39 95 ou 39 40
- Radio RVO : 05 49 70 81 18/ 05 49 64 08 20
- Déchetterie de Borcq-sur-Airvault : 05 49 63 91 35
- N° d'urgence *Eaux de Vienne* (eau) : 05.49.61.16.90
- N° dépannage SEOLIS (électricité) : 0 969 321 411
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

☎ : 05 49 67 41 05

✉ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

Elections Européennes

Dimanche 26 mai 2019

VIE COMMUNALE

Terre Saine :

Une nouvelle mesure destinée à protéger l'environnement et la santé des citoyens.

Les jardiniers amateurs ont depuis le 1^{er} janvier 2019, interdiction d'utiliser des pesticides de synthèse dans leurs jardins, potagers, balcons ou autre terrasse. Les produits de biocontrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque, (type purins et autres PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes)) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

Pour plus de détails voir site www.ecophyto-pro.fr

Engagement dans le Plan Pollinisateurs financé par la Région Nouvelle Aquitaine et porté localement par la Communauté de Communes du Thouarsais

Depuis deux automnes, la végétalisation du cimetière se développe :

- 120 m² de végétalisation inter-tombes par des plantes couvre sol mellifères sont installés pour nourrir les pollinisateurs, faciliter l'entretien de ces espaces étroits, sans limiter l'accès aux sépultures. Ces espaces sont matérialisés par des pancartes et des petits jalons.
- 15 amandiers issus du thouarsais et du loudunais sont plantés pour la préservation des variétés locales, nourrir les pollinisateurs et les promeneurs.
- les pieds de murs sont végétalisés pour associer des plantes plus ornementales à des sauvages locales parfois moins appréciées et pourtant tout aussi bénéfiques aux pollinisateurs (Rue du Poiron, chemin de Moulin Neuf...)

Pour plus d'informations et des conseils :

- Mairie de de Marnes
- Communauté de Communes du Thouarsais – Yohan PALLUEL – animateur Jardinage écologique – 05 49 66 68 68

Nappe des Lutineaux :

Plusieurs réunions se sont tenues au cours de l'année 2018 avec pour objet de réfléchir sur les meilleurs moyens de réduire les taux de nitrates dans les eaux de captage du Thouarsais. Un document sur le sujet présente en détail un diagnostic de la zone concernée par l'aménagement foncier . Il est consultable à la mairie aux heures d'ouverture.

PLUI

Une première présentation au public du projet de PLUI s'appliquant à notre commune, en particulier la carte qui montre les différentes zones et points du règlement, a été faite le 6 décembre 2018.

Une réunion concernant le secteur de la plaine a eu lieu à Taizé le 23 janvier 2019 et les échanges pourront se poursuivre avec les habitants au cours de l'année 2019.

Deux réunions spécifiques au domaine agricole se sont tenues les 8 et 29 janvier 2019.

Les documents papier sont consultables à la mairie aux heures d'ouverture et un cahier d'observations est mis à la disposition du public.

Le PLUI du thouarsais est dans sa phase de règlement et de zonage, qui devrait se terminer à la fin de l'été 2019. Il s'ensuivra une enquête publique programmée pour le mois de septembre 2019.

Pour plus de renseignements voir le site :

www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-documents-en-cours

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Réalisés

- Réfection des routes de St chartres et de secteurs entre Marnes et Messais et Lion et St Chartres
- Pose d'un portique et d'une barrière, limiteurs d'accès terrain du pigeonnier et de la salle Gilles Baudron
- Rénovation du monument aux morts
- Installation d'équipements esplanade de la mairie (table, lampadaire, range vélos...)
- Modification des toilettes de la mairie pour un accès PMR (personne à mobilité réduite)

En projet

- Pose de ralentisseurs et de dispositifs pour sécuriser la traversée du bourg
- Travaux d'aménagement de l'entrée de la cuisine de la salle Gilles Baudron pour un accès coté sud.

TELETHON 2019

Une somme de 1 078 € (dont 872 € de dons) a été versée par la commune au Téléthon.

Quarante-trois personnes ont participé au repas.



Pour se détendre – Quelques grilles de sudoku

	2			6				1
			2			6	4	
			9	1				
		4			1	3	2	
1			6		3			5
	6	8	4			7		
				4	9			
	7	9			6			
8				2			7	

2				7			5	
			4				7	1
		3		1	5			
		2					4	9
	3	9					2	6
4	7						3	
				5	3		1	
5	9				1			
	1			4				5

Crème de carotte au cumin et aux saint jacques

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 Belles carottes
- 20 belles noix de saint jacques
- 3 c.a.s de crème liquide
- 1/2 boîte de cerfeuil
- 3 pointes de couteau de cumin en poudre
- Quelques graines de cumin
- 3 c.a.s d'huile d'olive
- Sel et poivre



Préparation : 5 mn

Cuisson : 20 mn

- 1 - Éplucher les carottes et les couper en fines rondelles. Les mettre dans une casserole contenant 1 litre d'eau additionnée de 1 pincée de sel. Cuire à couvert 15 min.
- 2 - Verser la crème liquide et porter à ébullition.
- 3 - Mixer les carottes et l'eau de cuisson. Ajouter le cumin en poudre. Assaisonner de sel et poivre.
- 4 - Mettre l'huile à chauffer dans une poêle. Assaisonner les noix de saint-jacques et les poêler 2 min de chaque côté.
- 5 - Verser la crème de carotte dans les assiettes. Poser 5 noix de saint-jacques chaudes dans chaque assiette. Décorer avec quelques pluches de cerfeuil et de graines de cumin. Servir aussitôt.

Conseil La cuisson des noix de saint-jacques doit être très rapide pour qu'elles conservent toute leur saveur

BON APPÉTIT !

Dates à retenir

Date	Événement	Organisateur
7 avril 2019	Vide grenier	Comité des fêtes
Juin 2019	Pique-nique	L'Amitié Marnoise
28 juillet 2019	Pique nique	Comité des fêtes
18 août 2019	Journée Four à Pain	Florilège
21 septembre 2019	Concours de belote	Comité des fêtes
13 octobre 2019	Troc'plantes	Florilège
20 octobre 2019	Loto	Comité des fêtes
2 novembre 2019	Repas des adhérents	Comité des fêtes